

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Reduire-les-consommations-d-electricite>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Echos des luttes antinucléaires > Elections municipales 2014 - interpellés les candidats de votre commune ! > **Réduire les consommations d'électricité**

21 mars 2014

Réduire les consommations d'électricité

Réduire les consommations d'électricité constitue le moyen le plus efficace pour se passer rapidement d'un certain nombre de réacteurs nucléaires. Au niveau communal, il est possible de réaliser rapidement et facilement d'importantes économies d'électricité, avec un bénéfice financier pour la municipalité et ses habitants.

Interpellez les candidats pour qu'ils s'engagent à réduire les consommations d'électricité, tout le monde y gagnera !

Voici ce que vous pouvez leur demander :

1. Supprimer les gaspillages dans l'éclairage public

L'éclairage public représente près de 50% de la facture d'électricité des communes. Or pour les modèles de lampadaires les plus anciens, la moitié de la lumière émise ne sert qu'à éclairer les étoiles et polluer le ciel nocturne ! 40% des lampes pourraient être remplacées par d'autres consommant deux fois moins pour un service identique. Mieux gérer le temps d'éclairage permet aussi des économies substantielles.

Il est également possible, comme l'a fait la ville de Grenoble, de remplacer les lampes des feux de circulation par des diodes électro-luminescentes (LED) : des gains importants et un temps de retour sur investissement de trois ans seulement !

Pour en savoir plus, consulter la fiche du CLER sur l'éclairage public.



CLER Fiche éclairage public

2. Réaliser des économies d'électricité sur le patrimoine communal

Dans tous les bâtiments qui dépendent de la municipalité (bureaux, salles de réunions, crèches, écoles, piscines, équipements sportifs...), il est possible de réaliser des économies d'électricité.

Par un remplacement des équipements et/ou des conseils pour supprimer les gaspillages, on peut atteindre des gains importants sur l'éclairage, la climatisation, la consommation des appareils...

Et bien sûr, réduire au maximum les consommations d'électricité liées au chauffage : améliorer les performances thermiques des bâtiments et bannir le recours au chauffage électrique.

3. Mener une politique active pour aider les habitants à réaliser des économies d'électricité

Aider ses concitoyens à économiser l'électricité, ce n'est pas seulement une question environnementale : c'est aussi un enjeu social, dans la mesure où 3,5 millions de ménages français souffrent de précarité énergétique (c'est-à-dire qu'ils renoncent à se chauffer par manque de moyens ou se retrouvent face à des factures qu'ils ne peuvent payer).

Une commune ou une intercommunalité peut agir sur différents leviers :

- ▶ Elle peut co-financer un Espace Info Énergie (EIE), qui dispensera des conseils aux habitants pour les aider à s'isoler, se doter d'un chauffage plus performant, économiser l'électricité chez eux... Certains EIE sont également spécialisés dans l'aide aux ménages en précarité énergétique.

- ▶ Elle peut aider à mettre en place des diagnostics électriques, organiser des opérations de démonstration d'appareils efficaces et favoriser les achats groupés d'appareils peu consommateurs, en agissant en lien avec des associations de consommateurs, associations de quartier, comités d'entreprise... Toutes ces activités peuvent être réalisées dans le cadre d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif, qui réunit des acteurs publics et associatifs), comme [Enercoop Ardennes](#).

Pour en savoir plus : un document de Greenpeace toujours actuel sur les possibilités d'économiser l'électricité chez soi.



Greenpeace Brochure "Electricité, la gaspillage menace le climat"

Pour plus d'exemples d'économies d'électricité qui peuvent être réalisées au niveau communal : [lire cet extrait de la brochure de Global Chance "Du bon usage de l'électricité"](#)